

Agreste Pays de la Loire



Septembre 2019

Edition 18/09/2019

Le Royaume-Uni deuxième destination pour l'export des produits agricoles bruts et transformés des Pays de la Loire

En 2018, le Royaume-Uni est le quatrième client des Pays de la Loire avec 1,7 milliard d'euros exportés, et son neuvième fournisseur pour moins de 950 millions d'euros importés. L'excédent commercial au bénéfice de la région est porté pour moitié par les produits de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire. Cinq secteurs concentrent les quatre cinquièmes des montants agricoles exportés vers le Royaume-Uni. C'est en Vendée que les échanges de produits agricoles et agroalimentaires pèsent le plus.

Le Royaume-Uni : deuxième contributeur « positif » au solde de la balance commerciale régionale

En 2018, la valeur des exportations au départ des Pays de la Loire à destination du Royaume-Uni s'élève à 1,75 Mrd€, soit 7,9% de la totalité des montants régionaux à l'export. Ce résultat positionne le Royaume-Uni comme le quatrième client de la région derrière l'Allemagne, les États-Unis et l'Espagne. De leur côté,

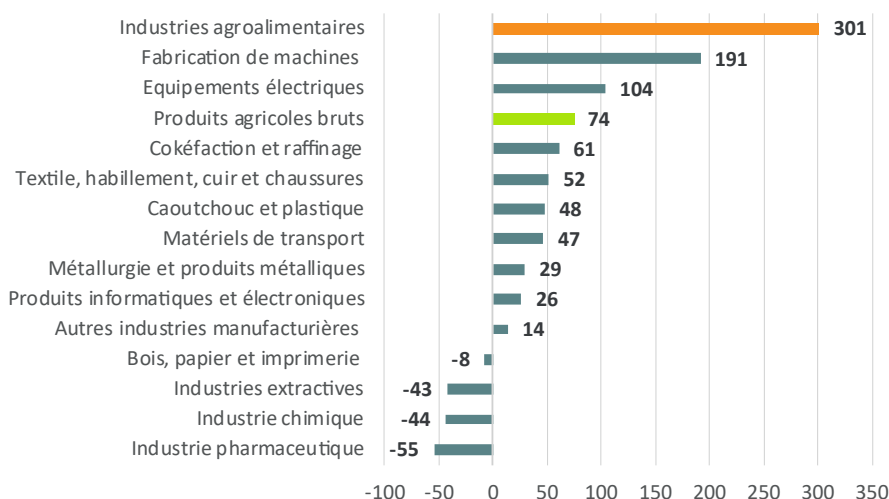
avec 946 M€, les importations de produits britanniques en Pays de la Loire placent le Royaume-Uni au neuvième rang des pays fournisseurs de la région. Le solde des échanges entre le Royaume-Uni et les Pays de la Loire laisse ainsi apparaître un excédent de 802 M€ en faveur de la région, à comparer au déficit global de

4,9 Mrd€ du solde commercial toutes filières et destinations confondues. En 2018, le Royaume-Uni est le deuxième contributeur « positif » au solde de la balance commerciale régionale derrière les États-Unis (2 461 M€) et devant la Belgique (299 M€) et l'Allemagne (250 M€).

Produits agricoles et IAA : 47 % de l'excédent commercial avec le Royaume-Uni

Avec 450 M€, l'agriculture et les industries agroalimentaires représentent en 2018 plus du quart de la valeur totale exportée vers le Royaume-Uni. Ces deux secteurs mobilisent 8 % de la valeur régionale totale des importations en provenance du Royaume-Uni (75 M€). L'excédent commercial réalisé par les produits de l'agriculture et des IAA s'élève ainsi à 375 M€ en 2018, soit 47 % du solde du commerce extérieur à destination du Royaume-Uni. L'agroalimentaire est au premier rang des secteurs contributeurs au solde commercial (figure 1).

Figure 1 - Solde du commerce extérieur entre les Pays de la Loire et le Royaume-Uni en 2018, en M€



Source : Douanes françaises, résultats 2018

Cinq secteurs contribuent à près de 80 % des montants exportés agricoles bruts et transformés

Au cours des cinq dernières années, le montant des exportations des produits agricoles et agroalimentaires vers le Royaume-Uni fluctue peu, de 420 M€ à 490 M€. En 2018, il s'élève à 450 M€, plaçant ainsi le Royaume-Uni au deuxième rang derrière l'Allemagne (462 M€).

Quelle que soit l'année, de 2013 à 2018, cinq secteurs capitalisent près de 80 % des montants : les produits de la culture et de l'élevage, la boulangerie-pâtisserie-biscuiterie, les produits laitiers, les boissons et les huiles-graisses-tourteaux (figure 2).

Deux produits mobilisent les deux tiers des montants exportés des produits de la culture et de l'élevage : les fruits à pépins et les céréales. Concernant les fruits, il s'agit pour l'essentiel de pommes de table. De fait, les montants export sont concentrés en Maine-et-

Figure 2 : Exportations à destination du Royaume-Uni des produits agricoles et des IAA en 2018, en M€

Produits agricoles et agroalimentaires	Total export	dont Royaume-Uni	Part R-U
Produits de la culture et de l'élevage	892	102	11 %
<i>dont fruits à pépins et à noyau</i>	102	42	41 %
<i>dont céréales</i>	356	26	7 %
Produits de boulangerie-pâtisserie	320	93	29 %
<i>dont pain, pâtisseries et viennoiseries fraîches</i>	165	56	34 %
Produits laitiers et fromages	591	55	9 %
Boissons	296	54	18 %
<i>dont vin</i>	155	33	21 %
Huiles et graisses végétales et animales, tourteaux	157	46	29 %
Viande et produits à base de viande	763	34	4 %
Produits alimentaires divers	250	29	11 %
Produits à base de fruits et légumes	71	23	33 %
Produits du travail des grains	27	9	34 %
Aliments pour animaux	73	1	2 %
Produits de la pêche et de l'aquaculture	39	1	3 %
Préparations et conserves à base de poisson et pêche	26	1	4 %
Produits sylvicoles	9	1	16 %
Ensemble	3 514	450	13 %

Source : Douanes françaises, résultats 2018

Loire (75 %) et Sarthe (23 %), les deux départements producteurs. Le Royaume-Uni représente 40 % de l'export en volume (1). Concernant les céréales, les trois quarts des montants exportés sont vendéens, ce qui traduit l'importance du Royaume-Uni dans les destinations de céréales (maïs et blé dur surtout) au départ des Sables d'Olonne grâce à son activité portuaire (2).

Au premier rang des produits transformés exportés figurent les produits de boulangerie-pâtisserie, principalement vendéens (avec des entreprises comme La Boulangère, Brioches Fonteneau) ou de Loire-Atlantique (United Biscuits France). Les montants export des produits laitiers sont concentrés en Mayenne (Société Laitière de Mayenne, L.N.U.F. Laval) et Sarthe (Yoplait, Bel), et ceux des huiles

et graisses en Loire-Atlantique. L'export des boissons en valeur relève à 61 % de vins (Lacheteau en Loire-Atlantique, Ackerman en Maine-et-Loire), et à 35 % de boissons alcoolisées distillées (Giffard, Combiar et Cointreau en Maine-et-Loire).

Le Royaume-Uni est le deuxième marché export des vins du Val de Loire, en valeur et en volume, derrière les Etats-Unis.

Les échanges agricoles vers le Royaume-Uni sont particulièrement importants en Vendée

Les montants des produits agricoles et agroalimentaires exportés vers le Royaume-Uni sont les plus élevés en Loire-Atlantique ; néanmoins, c'est en Vendée qu'ils pèsent le plus dans les exportations vers ce pays.

Côté importations, quatre produits concentrent les deux tiers des montants

agricoles et agroalimentaires importés du Royaume-Uni : les produits bruts de la pêche et de l'aquaculture et les préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche, deux produits majoritairement à destination de la Loire-Atlantique et de la Vendée, les boissons alcoolisées distillées et les

volailles vivantes et œufs, deux produits majoritairement valorisés en Maine-et-Loire. Là encore, c'est en Vendée que le poids des montants des produits agricoles et agroalimentaires britanniques dans l'ensemble des produits importés est le plus élevé (figure 3).

Figure 3 : Exportations et importations avec le Royaume-Uni, moyenne 2014-2018, en M€, par département

Montants des produits échangés avec le Royaume-Uni (en M€)		Loire Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
EXPORT	Agricoles et agroalimentaires	159	105	41	47	100	451
	Tous produits	614	480	141	291	223	1 750
	% des produits agricoles bruts et transformés dans l'export	26 %	22 %	29 %	16 %	45 %	26 %
IMPORT	Agricoles et agroalimentaires	28	22	5	6	13	75
	Tous produits	457	163	54	87	74	835
	% des produits agricoles bruts et transformés dans l'import	6 %	14 %	10 %	7 %	17 %	9 %

Source : Douanes françaises, résultats 2014-2018

Pour en savoir plus

(1) Etat des lieux de la filière arboricole en Pays de la Loire, août 2016

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2016_etat_des_lieux_de_la_filiere_arboricole.pdf

(2) Chargements portuaires des Pays de la Loire en céréales et oléo protéagineux, novembre 2018

http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2018ActivPort_1_cle059494.pdf

Source et définitions

Chaque mois le service statistique des Douanes présente et commente les derniers résultats de la balance commerciale. Celle-ci ne retrace que les échanges de marchandises et non de services. Les données sont publiques et accessibles sous

<https://lekiosque.finances.gouv.fr/>

Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire. Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire, frais de transport jusqu'au passage en douane inclus.

La ventilation par département (puis, par agrégation, par région) est effectuée par les Douanes :

- à l'exportation, c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné : il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.
- à l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui doit être indiqué (et non le département du siège social de l'importateur).

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information
statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499